



FILAGE

- coopérative -

# Identifier les risques psychosociaux par une approche ludopédagogique

Vers une démarche de prévention  
adaptée au secteur culturel

7H / 1 JOUR

Par **Audrey Boistel** Titulaire d'un DEA en droit social et spécialiste de l'activité artistique et du droit du travail, elle a été, de 2019 à 2023, co-directrice adjointe du Ballet du Nord - Centre Chorégraphique National – à Roubaix.

**Le secteur culturel présente des spécificités importantes en termes de risques professionnels et notamment risques psychosociaux (RPS) liées à la nature particulière des activités artistiques.**

**Déceler, mesurer et mettre en œuvre un plan d'actions pour prévenir les risques professionnels fait partie des obligations des employeurs dans toute entreprise dès l'embauche du/de la première salarié.e.**

**Et si ce module était la première action de ce chantier ?**

## Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de/d' :

- Reconnaître les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets
- Reconnaître les facteurs présents dans la situation de travail
- Identifier les RPS comme un risque professionnel
- Faciliter l'appropriation du sujet des RPS par une approche ludopédagogique

## Publics concernés

Toute personne souhaitant développer ou ayant des responsabilités d'encadrement ou de coordination d'équipes ou de santé au travail : direction, direction artistique, responsable de service (administration RH, relations avec les publics, action culturelle, communication, technique), etc dans des structures artistiques et culturelles (équipes artistiques, équipements, collectivités territoriales).

## Pré-requis

Cette formation ne nécessite aucune connaissance préalable autre que d'être en situation de direction, d'encadrement d'équipe ou de coordination du travail de ses collègues dans le secteur culturel ou souhaitant accéder à ses responsabilités.

**Contenu de la formation** Il pourra être adapté en fonction de la composition du groupe.

Introduction sur les spécificités du secteur artistique et culturel en termes de risques psychosociaux : la charge de travail variable, la précarité des contrats et l'instabilité des financements, des relations interpersonnelles complexes, l'isolement dans certaines conditions d'exercice...

### 1. Les RPS et leurs enjeux

- Les situations à risque : Stress et Violences
- Conséquences des RPS : signaux faibles et troubles psychosociaux
- Le cadre réglementaire applicable aux RPS

### 2. Identifier les situations et les facteurs de risques

- Les processus de dégradation
- Comment repérer un salarié en difficulté ?
- Identification des RPS en utilisant le jeu de plateau de l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT)
- De la sensibilisation à l'élaboration du plan d'action en vue de l'élaboration du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

## Modalités pédagogiques

Cette formation alterne exposé théorique (apports théoriques, pédagogie interrogative) et exercice pratique, via notamment la pratique du jeu élaboré par l'ARACT (agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail), des exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participant-es (pédagogie active interrogative). La pédagogie active est priorisée, par un partage d'expériences, des mises en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque personne suivant la formation. Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chaque participant-e pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

## Modalité d'accès, de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque personne souhaitant participer à la formation est invitée à compléter un questionnaire de positionnement permettant d'exprimer directement à la responsable pédagogique sa situation et ses attentes.

Une feuille de présence est signée par demi-journée pour les formations en présentiel.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide d'auto-diagnostic, de mises en situation, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition des personnes ayant participé à la formation.

Une attestation individuelle de fin de formation est remise aux personnes ayant assidument participé à la formation.

Une évaluation « à froid » est réalisée environ 3 mois après la fin de la formation pour appréhender les résultats de la formation.

## Moyen et accessibilité

Taille du groupe : entre 4 et 10 personnes.

En dessous de ce seuil, Filage se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.

Une session de formation peut être programmée dès lors qu'un groupe de 4 personnes se crée.

La formation se déroulera en Présentiel. En fonction du nombre et de la composition des stagiaires, elle se tiendra dans une de nos structures lilloises partenaires (à déterminer).

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans certaines salles de structures partenaires. Contactez-nous pour que nous prenions les dispositions nécessaires pour vous accueillir au mieux. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Filage est doté d'une référente handicap et peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

## Tarifs et modalités d'inscription

Tarif pour une personne : 300€ HT + 60€ (TVA 20%) = **360€ TTC**

Prise en charge et financement : Contactez-nous, nous pouvons vous conseiller sur les possibilités de prise en charge en lien avec nos partenaires réguliers ([AFDAS](#), [Pôle Emploi](#)...). (Attention les délais de traitement des demandes de prise en charge des opérateurs publics peuvent varier de 2 à 4 semaines).

Date limite d'inscription : inscription définitive au plus tard 8 jours avant le début de la formation, selon nos [Conditions générales de vente](#).

**Contact : Anne-Sophie Mellin, responsable pédagogique et référente handicap**  
**03 20 47 81 72 – [formation@filage.fr](mailto:formation@filage.fr)**

**[TOUS NOS PROGRAMMES DE FORMATION SUR WWW.FILAGE.FR](http://WWW.FILAGE.FR)**

---